Intra CL

Public

Conseillers Territoriaux d'Action Sociale de la Caf d'un des 2 pôles d'intervention territoriale et les chargés de coopération territoriale des territoires couverts;

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités pratiques

Durée et dates : 3 journées de 7h courant 2024 en Mai, Juin et Septembre 2024
• Jeudi 30 mai
• Mardi 25 juin
• Mardi 10 / jeudi 12 septembre
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

En présentiel

2024 - Mieux appréhender la nouvelle fonction de chargé de coopération territoriale, et créer une dynamique départementale - CAF 45

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Objectif professionnel

S'approprier les compétences et les postures pour animer la coopération entre acteurs au service d'un projet de territoire

Contenu

Tout d'abord, nous proposons un parcours de 3 journées non consécutives conformément aux souhaits de la direction de l'action sociale de la Caf du Loiret. Les périodes intersessions seront l'occasion de mettre en pratique les enseignements acquis. Ce parcours prendra appui sur :

- Le référentiel CNAF des chargés de coopération,
- L'expérience acquise des formations déjà réalisées par l'EGOC sur le sujet,
- L'approche de l'impact collectif comme ancrage théorique.

Ensuite, le fil conducteur de ces 3 journées de formation sera d'apprendre à travailler ensemble pour mieux se reconnaître dans sa fonction et à expérimenter de nouvelles pratiques de coopération. Cette expérience de formation commune posera les bases d'une dynamique d'un premier réseau de pairs dans le Loiret.

Enfin, la formation-action s'appuiera sur les pratiques professionnelles des participants, elle alternera entre des apports théoriques et de la mise en pratique. L'utilisation d'ateliers de réflexion et d'exercices ludiques renforcera l'appropriation de nouvelles approches et outillera les participants avec des techniques facilitant la coopération. Nous nous appuierons sur les projets de territoire aboutis ou en cours, ce qui facilitera la mise en application des enseignements.

1ère journée

Identifier le sens de la démarche d'un projet de territoire et la plus-value de la coopération territoriale :

- Identifier les dynamiques de collaboration en développement territorial

Formateur

ACCOLADES - CARON Delphine

Effectif

Un groupe de 19 agents CAF

Taux de satisfaction

Tarification

Coût jour Caf adhérente : 1 350 € TTC frais compris
Coût 3 jours : 4 050 € TTC frais compris

Tarif / Coût stagiaire

en distinguant les fonctions de coordination et de coopération,
- Construire une vision partagée des missions des chargées de coopération territoriale,
- Connaître les composantes d'un projet de territoire dans un contexte de CTG.

2ème journée

Adopter une démarche d'évaluation des projets de territoire centrée sur les résultats et l'impact :

- Partager le sens et les finalités d'une démarche d'évaluation,
- Savoir mettre en place une démarche de suivi-évaluation participative dans le cadre d'un projet à visée d'impact collectif,
- Mise en situation sur les projets CTG du département avec identification des rôles du CCT et des parties prenantes au projet de territoire.

3ème journée

Mettre en œuvre et animer la gouvernance du projet de territoire/CTG :

- Identifier les différents types de pilotage du projet de territoire notamment la gouvernance en réseau,
- Savoir mettre en place le fonctionnement favorisant la coopération des acteurs sur les territoires (y compris avec les partenaires financeurs du projet).

Nous attirons votre attention sur le propre d'une démarche participative qui réside dans la capacité de celle-ci à s'adapter à l'évolution, aux avancées et attentes du groupe. Aussi, le contenu des modules est susceptible d'évoluer au fil de la progression du groupe et en concertation avec celui-ci dans le strict respect des ambitions de formation visées par la Caf du Loiret.

Enfin, pour information, des journées complémentaires à ce parcours peuvent encore aborder :

- l'approche orientée changement pour structurer le projet et favoriser la coopération,

- la communication en internet et en externe pour valoriser les apprentissages et organiser le travail des acteurs du projet,

- les techniques et outils d'intelligence collective pour faciliter la coopération, la création, l'organisation et l'animation de réseau.

Méthodes mobilisées

Cette démarche de formation-action mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des collectivités du département.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les stagiaires.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et

de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
